




Récupération du polystyrène

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service récupération du polystyrène, par apport volontaire, et ce, pour tous les citoyens sur son territoire

Étapes du service de déchetage des documents

Description des étapes	Description du service
<p>Réception des polystyrènes</p>	<p>Les clients apportent le polystyrène à la Régie.</p>  <p>Il y a trois grandes catégories acceptées à la Régie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le polystyrène d'emballage Le polystyrène alimentaire Le polystyrène de construction
<p>Tri des polystyrènes</p> <p><u>Tonnage du polystyrène envoyé à Groupe Gaqnon :</u> 6 tonnes métriques</p>	<p>L'employé en charge du service de récupération du polystyrène fait le tri de ces derniers advenant que des citoyens se seraient trompé de catégorie.</p> 

<p>Disposition des sacs de polystyrène dans la remorque</p> <p><u>Nombre de sacs :</u> 415</p> <p><u>Nombre de voyages :</u> 7 voyages de 53 pieds</p>	<p>Les polystyrènes qui sont déposés dans les bacs prévus pour la récupération sont dans des sacs de plastique. Une fois plein, l'employé change ledit sacs et le dépose dans la remorque.</p> 
<p>Transport de la remorque de la Régie vers Groupe Gagnon</p>	<p>Une fois la remorque pleine, on demande un transport et le polystyrène est acheminé vers Groupe Gagnon.</p>